

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1. Dénomination et adresse de la société :

Surge Energy Inc. (« **Surge** » ou la « **société** »)
Suite 2100, 635 – 8th Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 3M3

Rubrique 2. Date du changement important :

Le 5 juin 2014.

Rubrique 3. Communiqué :

Un communiqué de presse présentant en détail l'information résumée dans la présente déclaration de changement important a été diffusé par l'entremise des services de CNW Group le 5 juin 2014.

Rubrique 4. Résumé du changement important :

Surge a conclu un regroupement d'entreprises avec Longview Oil Corp. (« **Longview** ») par voie d'un plan d'arrangement.

Rubrique 5.1 Description circonstanciée du changement important :

Le 5 juin 2014, Surge a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Longview par voie d'un plan d'arrangement en vertu de la loi de l'Alberta intitulée *Business Corporations Act* (l'« **arrangement** »). Aux termes de l'arrangement, les actionnaires de Longview ont reçu 0,975 action ordinaire de Surge (les « **actions de Surge** ») pour chaque action ordinaire de Longview (les « **actions de Longview** »), ce qui a donné lieu à l'émission de 37 975 332 actions de Surge.

Après l'arrangement, le conseil d'administration de Surge a approuvé l'augmentation de 11 % du dividende annuel de Surge qui est passé de 0,54 \$ l'action par année (0,045 \$ l'action par mois) à 0,60 \$ l'action par année (0,05 \$ l'action par mois).

Dans le cadre de la réalisation de l'arrangement, Surge a nommé M. Darryl Gilbert au conseil d'administration de Surge.

Rubrique 5.2 Information sur les opérations de restructuration :

Sans objet.

Rubrique 6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 :

Sans objet.

Rubrique 7. Information omise :

Sans objet.

Rubrique 8. Membre de la haute direction :

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Max Lof, chef des finances, au numéro 403-930-1021 ou à l'adresse mlhof@surgeenergy.ca.

Rubrique 9. Date de la déclaration :

Le 12 juin 2014.